- Plasturgie

# Opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement et finitions

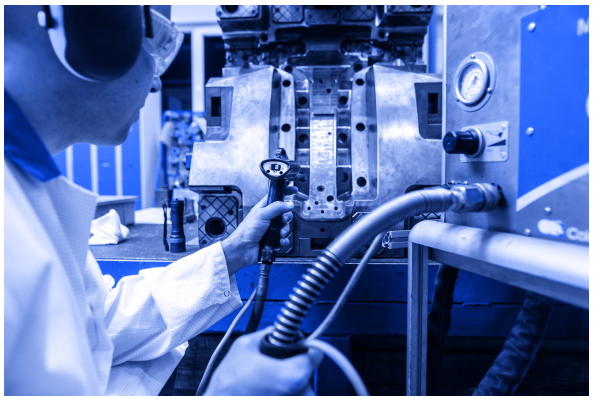

**CQP**

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
18/12/2030

N° DE FICHE
RNCP41783

## Missions

L'opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement et finitions réalise à l'unité ou en série, à partir d'un moule, par applications successives ou simultanées d'armatures (fibres ou composites) et de résine, les différentes pièces nécessaires à la construction d'un produit fini (ouvrage).
Il réalise des opérations d'assemblage et de finitions.

- Organise ses opérations de fabrication, puis mets en œuvre ses opérations de fabrication.

## Activités

- L'organisation de son travail
- L'organisation de son poste de travail
- L'analyse de la qualité et de la conformité des produits
- La préparation des opérations
- La mise en œuvre des opérations de fabrication

## Métiers liés

- Opérateur spécialisé en assemblage, parachèvement et finitions
- Agent de fabrication
- Opérateur de fabrication

CERTIFICATEURS

Fédération de la plasturgie et des composites
CPNEFP de la Plasturgie et des Composites

CONVENTION COLLECTIVE

292 Convention collective nationale de la plasturgie (transformation des matières plastiques)

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- VAE

## BC01 - Organiser ses opérations de fabrication

- Mettre en œuvre les consignes et les règles Hygiène, Sécurité et Ergonomie, selon les règles en vigueur, afin d'éviter les risques d'accident
- Intégrer des actions d'amélioration continue, en fonction des bonnes pratiques environnementales et des différents indicateurs, afin d'optimiser les déchets, augmenter la productivité et diminuer les pertes
- Prendre en compte l'ensemble des informations permettant l'organisation et l'exécution du programme de travail, en vérifiant la conformité (quantité et qualité) des composants approvisionnés au regard du dossier de fabrication, afin d'assurer le démarrage de la production
- Préparer le poste de travail et les différents outils nécessaires à la production, en fonction des modes opératoires, afin d'assurer le bon déroulement de la production
- Organiser son poste de travail, en maintenant son état de propreté du poste de travail et celui des outils, afin d'effectuer les différentes tâches du début à la fin de la production
- Contrôler certaines caractéristiques des produits en prélevant des échantillons de produits selon des instructions afin d'identifier les écarts au regard des zones d'acceptabilité
- Analyser les anomalies ou dérives et leurs causes en fonction de normes et de consignes établies afin de prendre les mesures adaptées

## BC02 - Mettre en œuvre ses opérations de fabrication

- Identifier les principales caractéristiques des composants utilisés et du produit à fabriquer, en prenant en compte le dossier de fabrication, afin de les utiliser de manière conforme
- Identifier les étapes des procédés de fabrication, les équipements associés, les paramètres et points critiques, en amont du démarrage, pour assurer la bonne réalisation du produit
- Mettre en œuvre les techniques d'assemblage (soudure, collage, etc.) et de montage, en respectant les consignes de fabrication, afin d'assembler les différentes parties du produit
- Mettre en œuvre les techniques de finition et de parachèvement en utilisant les outils appropriés, afin de donner un aspect fini au produit
- Réaliser les opérations de fin de production et le nettoyage, en suivant les procédures et les règles de sécurité, afin de laisser le poste de travail et les outils en bon état
- Détecter toute anomalie ou incident, lors de la production, afin de pouvoir choisir et appliquer les mesures prédéfinies en cas d'anomalie ou incident (non-utilisation de l'outil, arrêt de l'équipement, alerte, mesures de sauvegarde, procédures d'urgence, etc.)

# Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est réalisée sur l'ensemble des compétences constitutives du bloc. Au préalable, le guide de préparation de l'évaluation doit être remis au candidat avant l'évaluation.
Chaque bloc est évalué à l'aide du livret d'évaluation des compétences CQP.
L'évaluation se déroule sous forme :
- d'une observation sur poste dans un premier temps
- d'un entretien dans un second temps

# Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://certifpro.francecompetences.fr/api/fiches/refActivity/22706/374145